



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 30 novembre 2017

RÉSOLUTION N°2017 – 21

Marché relatif au réseau informatique national (SeveNet)

- Vu le code forestier, notamment son article D 222-7, aliéna 15 ;
- Vu l'avis favorable de la Commission d'appel d'offres en date du 18 octobre 2017 ;
- Sur le rapport du Directeur général et après en avoir débattu ;

Le Conseil d'administration,

Autorise le Directeur général à signer les accords-cadres avec les sociétés :

- Lot 1 : ORANGE BUSINESS SERVICES ;
- Lot 2 : EXAPROBE
- Lot 3 : SFR
- Lot 4 : OUTREMER TELECOM
- Lot 5 : ORANGE
- Lot 6 : ORIA

Le Président du Conseil d'administration,

Jean-Yves CAULLET